

Cours complet de couture

Niveau requis

Ce cours est accessible avec un niveau **3ème**.



Ce cours ne s'adresse pas seulement aux personnes débutantes, il s'adresse également aux professionnelles ayant déjà une certaine expérience : elles seront heureuses de trouver dans ce cours le moyen de résoudre bon nombre de difficultés et d'exécuter des travaux qui ne sont pas de pratique courante.

Il s'adresse aussi à toutes les personnes qui, sachant déjà coudre, veulent parvenir à confectionner c'est-à-dire assembler et finir d'une façon parfaite un vêtement, en le coupant d'après un patron.



Matériel inclus

Votre programme comprend un **matériel de moulage et une méthode de coupe AB**.

Cette méthode comporte un **ouvrage principal** illustré de nombreux modèles, accompagné d'un guide pédagogique avec de nombreuses démonstrations visuelles.

Plus de 40 modèles de base (jupe, robe, chemisier, veste, pantalon... pour femmes, hommes et enfants) vous seront présentés.

Ces modèles sont repris et expliqués en détail dans le guide pédagogique. Pour chaque modèle, vous disposez d'instructions de travail très précises ainsi que de conseils pratiques pour les réaliser.

Cet ouvrage comprend 5 parties :

- Les bases de construction de vêtements pour femmes, quelles que soient les mensurations désirées.
- Les modèles construits à partir de ces bases.
- Les bases de construction de vêtements pour hommes et les modèles correspondants.
- Les bases de construction de vêtements pour enfants et les modèles correspondants.
- La disposition des patrons sur le tissu et le choix du tissu

Vous recevrez également :

- L'équerre à dessiner AB (devant et dos)
- La règle à courbes AB
- La double règle AB
- La règle souple AB



VOTRE PREPARATION

Durée indicative : 6 mois

Initiation aux travaux de couture	3 contrôles	Couture d'ameublement	3 contrôles
Travaux pratiques de piquage	6 contrôles	Coupe pour enfant	5 contrôles
Méthode de couture AB	14 contrôles	Nombre total de contrôles	39 contrôles
Textiles	5 contrôles		
Rideaux et voilages	3 contrôles		

SI VOUS ÊTES SALARIÉ(E)

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE.